

09 juin 2021

Ce compte-rendu reprend des éléments de débats, il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent être diffusées au moment de sa parution.

Présents : Gabriel ANDREI – Jean-Jacques BLANCHET – Gilles DUPONT – Véronique ESCULIER – Myriam GIRET – Mathieu LAFIS – Denis LE MORZADEC – Ivan LEROUX – Jacques PELHÂTRE – Bruno RISPAL – Raphaël THOMASSIN – Alexandre TOUSSAINT – Anne VALETOUX – Bertrand VAN NEDERVELDE – Sophie VERBRUGGHE

Excusés : Laurence BÉRAUD-SCHMITT – Élisabeth CAUBET – Pierre COMBROUX – Franck LEVASSEUR – Olivier THOMAS.

Invitée : Christelle BOHOTINEANU

Le conseil prend le temps d'écouter un texte support du temps d'intériorisation.

Le conseil d'administration accueille deux nouveaux membres.

Accueil de nouveaux administrateurs.

Pascal PINGUENET actuellement chef d'établissement au Puy en Velay et impliqué dans la vie du SYNADIC en région Auvergne notamment avec la mission de DRA.

Stéphane THIÉBAUT actuellement chef d'établissement à Marseille. Ancien membre du CA du SYNADIC. Impliqué dans la vie du SYNADIC en région notamment avec la mission de DRA.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA PRÉCÉDENT

Le conseil valide le compte-rendu du CA du 19 mai 2021

2. SOUTIEN AUX ADHÉRENTS

On évoque la situation d'un collègue qui dirige un établissement mixte, c'est-à-dire relevant du ministère de l'agriculture et du MENJS.

La commission "Statut" travaille sur la question et fera des propositions d'ici fin juin ou la rentrée scolaire.

On ira vers la prise en compte des effectifs d'élèves pour chacune des tutelles.

3. ORGANISATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Organisation du CA

Le président informe de la démission d'Élisabeth CAUBET pour raison de santé.

Jacques PELHÂTRE faisant, quant à lui, valoir ses droits à la retraite, il conviendra de coopter de nouveaux membres en tenant compte de la représentation des différentes régions.

RETOUR DE LA COMMISSION PERMANENTE

- Le CNEC va élire les membres de la commission permanente – le vote se fera par voie électronique en juillet.
- Nathalie TRETIAKOW devient adjointe au Secrétaire général de l'Enseignement catholique.
- Jean-Jacques ELETUFE prend la direction de l'École des Cadres Missionnés.

▪ Actions auprès du MENJS et des parlementaires – La question du financement de la restauration reste posée dans le cadre de la loi sur l'égalité. À ce sujet il faut prendre en compte aussi les incidences de la loi EGalim. (*La Loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable, définitivement votée le 2 octobre 2018 à l'Assemblée nationale, a été promulguée le 1^{er} novembre 2018*).

• **Paiement des AESH** sur la pause méridienne. L'Enseignement Catholique demande que ces personnels soient rémunérés, comme dans le public par la collectivité territoriale. La consigne est donc donnée de ne pas payer les AVS sur ce temps.

• **Mise en place des masters MEEF.** Un sujet qui génère bon nombre d'interrogations et d'inquiétudes. Des incidences sur les moyens à venir. La campagne "devenir enseignant dans l'Enseignement catholique" diffusée au tout début du printemps méritera sans doute d'être reprise dès lors qu'elle est arrivée dans les établissements dans un contexte peu propice à sa diffusion.

Nécessité de communiquer davantage auprès des étudiants, de clarifier le fonctionnement du tutorat - notamment les missions qui pourront être confiées aux nouveaux tuteurs.

Des inquiétudes quant aux différents modes de stages, dits filés ou dits massés, avec une coexistence des deux modes pour un an.

Les textes de cadrage sont sortis tardivement, ce qui n'a pas permis le temps de l'anticipation.

Philippe DELORME souhaite une mobilisation de tous afin que ces dispositifs soient une vraie réussite.

• Les **langues régionales** – le bilinguisme.

• Création d'un **comité épiscopal contre la pédophilie.**

• **Prospective.** La Commission Permanente a été amenée à travailler sur la rédaction d'un texte d'orientation concernant la prospective. L'objectif est de synthétiser le travail réalisé depuis plusieurs années et de déterminer des engagements préférentiels.

• **Évaluation des établissements.** Rien de diffusable avant la formulation des engagements par le Conseil de l'évaluation et en attendant de la mise en place de la formation des évaluateurs.

Ce sujet conduit à un échange au sein du CA. Les points de vue sont exprimés :

Il ne peut y avoir d'évaluation dans nos établissements s'il n'y en a pas dans le public...

Quid de la représentation de l'enseignement privé dans les visites des établissements publics ?

Quid de l'articulation et/ou de la surcharge avec les visites de labellisation, Qualiopi,...

Les membres du CA expriment leurs inquiétudes quant à cette évaluation et notamment la nécessité de limiter l'évaluation aux champs du contrat d'association.

À ce jour, ce qui est admis c'est que ce qui ne relève pas du contrat ne sera pas publié.

On conclut qu'il nous faudra être vigilant quant à la façon dont les évaluations vont se vivre.

On insiste aussi sur la nécessité de créer un comité de suivi au sein de l'enseignement catholique.

Enfin, le SYNADIC reste en attendant d'une réflexion sur les visites de tutelle et l'a fait savoir au SGEC.

4. SOCIAL

Le travail sur la convention collective (CCEPNL) se poursuit. Il porte majoritairement sur les thématiques en lien avec l'AEUIC - Association des employeurs des universités et instituts catholiques.

Denis LE MORZADÉC fera une présentation de ce qui concerne plus précisément nos établissements (forfait jours, les DDFPT, les formateurs,...).

Le temps de travail et les classifications constitueront le cœur du travail.

La CPPNI (Commission paritaire permanente de négociation et d'interprétation) négocie la Convention Collective et a un pouvoir d'interprétation.

Les Commissions Paritaires Régionales sont réactivées mais n'auront plus le rôle d'interprétation de la CC qui leur était dévolu auparavant par le biais de la CPRI. Ces commissions régionales pourront faire remonter les questions ou problèmes posés à la CPPNI. Il conviendra de faire le point sur les représentants du SYNADIC dans les CPR.

Il est décidé de préparer un diaporama SYNADIC de rentrée pour mi-septembre - ce support ne se substituera pas au diaporama social préparé de façon collective par le collège employeur qui paraît souvent fin septembre voire plus tard.

Ce diaporama SYNADIC abordera notamment les questions actuelles de législation scolaire, la nouvelle formation des maîtres, la circulaire de rentrée.

Dans le domaine du social les chantiers sont multiples.

CPN EEP Santé - refonte en vue d'une nouvelle sélection des assureurs.

EEP Prévoyance - Concernant la prévoyance des enseignants, un chantier important qui aura des incidences.

Les réserves diminuent. Il sera peut-être envisagé de demander aux enseignants de verser une participation pour leur prévoyance.

Formation professionnelle en reconstruction.

La représentativité de la CGT.

5. FORMATION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT

Déploiement du vivier de CE.

La nouvelle organisation de la formation des chefs d'établissement implique une territorialisation de la formation sur 8 lieux : 12 journées de formation, communes au 1^{er} et au 2nd degrés, sont ainsi organisées en région.

8 regroupements régionaux ou inter-régionaux ont été validés par la Commission permanente du 7 avril 2021.

- Auvergne Rhône Alpes et Grand Sud et Corse
- Bourgogne Franche Comté et Grand-Est
- Centre Val de Loire et Pays de Loire
- Ile de France et Normandie
- Bretagne
- Hauts de France
- Nouvelle Aquitaine
- Occitanie

Le texte de mise en œuvre prévoit la constitution d'une équipe nationale en cours de constitution. Nathalie TRETIAKOW nous lance un appel afin d'élargir le vivier des chefs d'établissement susceptibles d'intervenir en formation pour chacun des Blocs du titre. La place des chefs d'établissement dans ce nouveau parcours est essentielle.

L'idée serait d'avoir un vivier suffisant permettant de déployer la formation sur l'ensemble du territoire avec la mise en place d'un accompagnement et d'une formation de cette équipe de manière à, fonder une véritable culture commune.

Un appel est donc lancé et devra être relayé auprès des adhérents.

6. RÉSEAU DES CHARGÉS DE COMMUNICATION

Un travail en réseau est proposé à ceux qui souhaitent.

7. VALIDATION DES CANDIDATURES

Candidatures remises en séance.

Le conseil valide les candidatures suivantes :

- Stève LEPLEUX – DRA adjoint Normandie
- Gwennola LE FLOC'H – DD 50
- Stéphane MADI-LEYDIER – DD 42
- Fabrice LEVEL – DD 61

Le conseil se termine par le traditionnel tour de table.

Anne VALETOUX
Secrétaire